

Commission des Compétitions SENIORS

PV n° 21 du 23/02/2017

Animateur : GUIGUEN Jean Charles

Présents : SARDAIN Jean Marie – BOURABIER Patrick – BRANDY Philippe

EVENEMENT :

P.V. n° 20 de la réunion du 16/02/2017 adopté sans modification.

~~~~~

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 10 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (art.190-paragraphe 1 des R.G. de la F.F.F.) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique **obligatoirement avec en-tête du club**. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de coupe (art.103-paragraphe b.1 des R.G. de la L.C.O.). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

### **SOUS-COMMISSION DES CHAMPIONNATS**

#### **REGLEMENT FINANCIER**

##### **5ème DIVISION – Poule B :**

**Rencontre ENT GENAC/MARCILLAC/GOURVILLE (2) – UA VILOGNON (2) du 19/02/2017**

Arbitre : Monsieur Maxime ROLLAND,

Suite à l'oubli de l'arbitre de rédiger une feuille de frais pour le match de championnat, l'arbitre sera crédité de la somme de 49,76 euros (frais d'arbitrage) par débit à part égale des clubs de ENT GENAC/MARCILLAC/GOURVILLE (24,88 euros) et UA VILLOGNON (24,88 euros).

#### **Courriers/courriels**

- FC ROULLET, Monsieur Sylvain DURAND, du 22/02/2017, pris note.
- ENT ST SEVERIN/PALLUAUD, Monsieur Gilles HELAND, du 22/02/2017, pris note.
- VILLE D'ANGOULEME, Madame Séverine AUGUSTIN, du 02/02/2017, pris note.
- VILLE DE JARNAC, Monsieur Pierre DEMONT, du 07/02/2017, pris note.
- Monsieur Maxime ROLLAND, du 19/02/2017, pris note.

Prochaine réunion : Jeudi 09 MARS 2017 à 16h30 puis tirage des coupes départementales à 19h00 chez notre partenaire SPORT 2000 de BARBEZIEUX ou tous les clubs qualifiés sont invités.

L'animateur de la commission, Jean-Charles GUIGUEN  
Le secrétaire, Jean-Marie SARDAIN